

Vendredi 21 novembre 2025

La Métropole reçoit le Prix de la Participation citoyenne pour sa concertation *Rouen Métropole 2050* !



La Métropole Rouen Normandie a reçu ce soir, au Sénat, le Prix de la participation citoyenne pour sa concertation Rouen Métropole 2050 (SCoT-AEC). Ce concours est organisé chaque année par l'association *Décider ensemble*. Sylvie Nicq-Croizat, Vice-présidente en charge de la démocratie participative, la coconstruction citoyenne et l'open data, qui a porté cette concertation était présente pour recevoir ce prix, accompagnée de 2 citoyens ayant pris part à celle-ci, de 3 agents de la Métropole en charge de la participation citoyenne et du projet Rouen Métropole 2050 et un représentant de *Res publica*, le bureau de conseil en concertation ayant accompagné la Métropole.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Sylvie Nicq-Croizat vice-présidente en charge de la démocratie participative et la coconstruction citoyenne et l'open data, Charlotte Goujon, Vice-présidente en charge de la transition écologique, santé, sécurité sanitaire et industrielle et Djoudé Mérabet, 1er Vice-Président, en charge de l'Urbanisme : « *La transition sociale-écologique et la co-construction sont au cœur de notre action quotidienne. La révision de nos deux documents stratégiques en termes d'aménagement du territoire ne pouvait se faire autrement que sous ces deux prismes. Cette reconnaissance vient récompenser le travail fourni pour organiser une grande concertation à 360 degrés, inclusive et proposant des dispositifs innovants. L'occasion d'embarquer les forces vives locales en les invitant à s'interroger sur la vie et l'organisation des activités et des ressources sur notre territoire (se nourrir, se loger, travailler, se déplacer, se ressourcer...) et sur leur évolution entre aujourd'hui et 2050. Cette participation offrant une diversité de formats et de la transparence, a permis d'enrichir le projet, de renforcer sa légitimité démocratique et de favoriser l'appropriation citoyenne. Rouen Métropole 2050 incarne une gouvernance partagée, au service d'un territoire résilient, sobre et solidaire.* »

Le Prix de la participation citoyenne, organisé par l'association *Décider ensemble*, vise à promouvoir et récompenser les initiatives les plus innovantes en matière de concertation et d'implication des citoyens dans la vie publique. Ce prix, qui célèbre ses 10 ans cette année, met en lumière des projets portés par des collectivités, associations, entreprises ou médias qui favorisent le dialogue, la co-construction et l'engagement citoyen autour de thématiques essentielles comme la démocratie, l'inclusion, la transition écologique ou sociale. À travers différentes catégories, il valorise des démarches concrètes qui renforcent la culture participative et contribuent à une gouvernance plus ouverte et collaborative. Pour cette 10^e édition, plus de 120 projets ont été déposés par des collectivités, associations, entreprises et journalistes. Dans la catégorie « Collectivités de plus de 100 000 habitants, Métropole ou EPCI », 21 projets ont été déposés, notamment par les Ville de Paris, Montréal, Montpellier, Lyon, Strasbourg, ou encore les métropoles de Nantes, Bordeaux ou du Grand Nancy. C'est la candidature de la Métropole Rouen Normandie qui a été retenue. Le jury a souligné un travail remarquable, atteignant l'excellence. Un parcours exemplaire ayant conduit à un projet ambitieux de mobilisation collective pour la co-construction d'une vision de territoire à horizon 2050.

Notre candidature pour le projet > Rouen Métropole 2050 : les citoyens au cœur de la transition

Face à l'urgence climatique, la Métropole Rouen Normandie engage en 2022 une révision ambitieuse de son SCoT-AEC, intégrant les enjeux de transition écologique. La démarche Rouen Métropole 2050 s'est appuyée sur une concertation multiscale et inclusive, mobilisant plus de 3300 participants à travers 68 dispositifs variés : questionnaires, aller-vers, ateliers, balades, réunions publiques participatives, travail dédié et concomitant avec l'assemblée des communes et le conseil de développement durable, ainsi qu'une Convention citoyenne des transitions. Cette concertation a permis d'aborder des dilemmes concrets liés à l'aménagement du territoire et des choix structurants à opérer pour les 30 prochaines années. L'itération permanente entre concertation et élaboration technique a permis d'enrichir le projet, renforcer sa légitimité démocratique et favoriser l'appropriation citoyenne. La diversité des formats, la transparence et la reconnaissance de la maîtrise d'usage ont fait de cette concertation un levier de transformation territoriale.





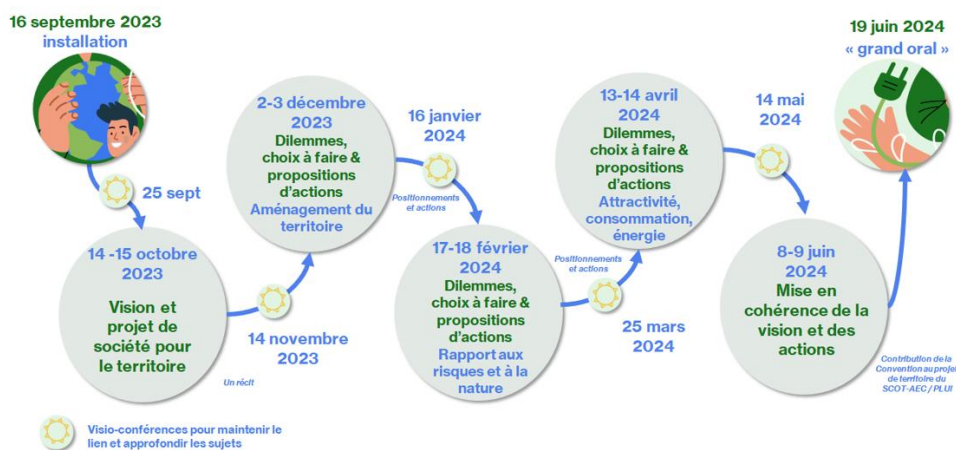
La démarche de concertation

La Métropole a choisi de mettre en œuvre une concertation ambitieuse et innovante, à la hauteur des enjeux : Rouen Métropole 2050. L'objectif était de construire un projet de territoire résilient, durable et inclusif, en repensant les modes de vie, les mobilités, les usages du sol et les rapports aux ressources.

Deux grandes questions ont guidé cette réflexion :

- Comment concilier urgence climatique et justice sociale ?
- Et comment vivrons-nous en 2050 ?

Pour mener cette concertation, tout un ensemble de dispositifs a été lancé pour associer différents types de publics selon des formats diversifiés, au cœur duquel les élus ont décidé d'instaurer une Convention citoyenne. Véritable outil de démocratie participative, cette instance a permis à 80 citoyens de débattre autour des dilemmes concrets liés à l'aménagement du territoire et délibérer sur des choix structurants à opérer pour les 30 prochaines années, en intégrant les enjeux de sobriété, de résilience et de qualité de vie, notamment pour les publics les plus vulnérables.



La concertation a débuté par un questionnaire en ligne, diffusé du 5 mai au 19 juin 2023. Il a permis de recueillir 651 réponses et 354 candidatures recevables pour intégrer la convention citoyenne. Cette première étape a ouvert le dialogue sur les enjeux de transition écologique et permis d'identifier les volontaires prêts à s'impliquer dans la co-construction du projet.

Pour accompagner cette démarche, une stratégie de communication multicanale, pédagogique et accessible a été déployée. Une identité graphique commune aux documents de planification a été créée, accompagnée de supports de vulgarisation variés : brochures, flyers, affiches, vidéos, publications numériques... L'objectif : rendre le projet compréhensible, mobiliser les habitants et valoriser la démarche.

Le projet Rouen Métropole 2050 se décompose en plusieurs phases qui suivent les étapes d'élaboration du SCOT-AEC et chacune de ces phases donne lieu à des processus de concertation spécifiques. Ainsi, la démarche de concertation se poursuivra lors de la révision du PLUi en 2026-2027.

LES CHIFFRES CLÉS DE CETTE CONCERTATION

- 
- 5 balades autour de la transition (habitat participatif, transition agricole et alimentaire, décarbonation de l'industrie, renaturation, numérique responsable)
 - 4 ateliers jeunesse
 - 1 atelier pour personnes en situation de handicap
 - 11 réunions publiques participatives (présentiel, live et streaming)
 - 19 dates de rencontres aux 4 coins du territoire avec plus de 1000 contributions
 - 20 ateliers de co-construction, dont 1 atelier sur la Seine mêlant les publics (élus, citoyens, acteurs du territoire)
 - 6 week-ends de travail de la Convention citoyenne des transitions avec 80 citoyens impliqués et plus de 100 heures de travail
 - 6 sessions de travail du Comité de suivi de la Convention citoyenne avec 56 citoyens impliqués
 - 20 ateliers « 2 tonnes » pour agir en faveur du climat
 - 5 newsletters sur l'avancée du projet à 2600 destinataires
 - 22 réunions du Conseil de Développement Durable mobilisant 399 participants (plus de 60 heures d'ateliers)

Retrouvez le dossier de candidature complet ici : https://cdn.prod.website-files.com/65717d03eae09aef74995dc/68de7e92f7032abde3621891_Me%CC%81tropole%20Rouen%20Normandie.pdf et toute l'actualité de la concertation ici : <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/concertation-publique/rouen-metropole-2050>.

CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05